Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 37 (2010)
Heft: 2

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Votation sur les minarets

A propos du courrier «Honte» (1/10) Je suggère à ce citoyen du monde bavarois qui a honte de sa nationalité suisse, pour l'aider, de renvoyer son passeport à croix blanche à Berne. Dans le cadre d'une votation démocratique libre, le peuple a pris une décision valable. L'auteur de ce courrier devrait donc se réjouir qu'il existe encore un État qui tient compte de l'opinion publique. Nombreux sont ceux qui apprécieraient de pouvoir donner leur avis. Et que ceux qui voient ici une menace pour la liberté de religion se rassurent: il s'agit plutôt d'un signe adressé aux instances supérieures pour qu'elles ouvrent davantage leurs yeux sur la réalité.

A. KOBELT, ALLEMAGNE

Réponse au courrier de M. de Coulon «Honte» (1/10) Il est évident que l'interdiction des minarets n'a strictement rien à voir avec la restriction de la liberté de religion. Ou alors qu'on nous montre où, dans le Coran, il est stipulé que le minaret doit faire partie intégrante d'une mosquée. En Suisse, les musulmans peuvent toujours se rendre à la mosquée, qui plus est sans avoir à craindre pour leur vie ou leur santé. Par contre, il n'en va pas de même pour les chrétiens et les croyants d'autres obédiences religieuses dans les pays musulmans, où liberté de religion et droits de l'homme sont bafoués au quotidien, de la manière la plus abjecte. Pourquoi ne vous engagez-vous pas en faveur de ces minorités oppressées?

Pour votre information, suite au vote suisse, un sondage a révélé que 77% des Allemands et 87% des Néerlandais se prononceraient exactement de la même manière.

P. KÜNDIG, ESPAGNE

Réponse au courrier de M. de Coulon «Honte» (1/10) Vous vous permettez d'accuser les Suisses de «restriction indigne de la liberté de religion», ce qui n'est autre que de la calomnie. Comment se fait-il que les croyants de 156 mosquées sans minaret, en Suisse, n'avaient jusqu'ici jamais demandé de permis de construire pour ériger un minaret? Cela prouve qu'ils pouvaient pratiquer leur religion dans ces conditions, puisque toutes ces mosquées fonctionnaient ainsi, certaines depuis des décennies. Comment se fait-il qu'on rencontre, à l'étranger comme en Suisse, de nombreuses églises chrétiennes sans clocher, mais qu'il soit interdit, dans certains pays musulmans, d'emmener une bible de poche en voyage?

Où en sommes-nous donc arrivés pour que nos conseillers fédéraux s'excusent à l'étranger d'une initiative doublement acceptée (peuple et cantons)? Par cette démarche, ils n'ont fait qu'illustrer la distance qui les sépare du peuple.

N'oublions pas que la politique suisse fonctionne du bas vers le haut, contrairement à la plupart des pays européens «démocratiques», où il est certes permis d'élire, mais pas de voter.

U. PETER, NAMIBIE

Super

En janvier, j'ai lu ma première «Revue Suisse» au format électronique et l'ai vraiment trouvée super. On peut même y agrandir la police de caractères pour les yeux fatigués. Peut-être pourrait-on toutefois organiser la suite des pages l'une sous l'autre, et non l'une à côté de l'autre comme dans la version papier. Cela en simplifierait la lecture et éviterait l'incessant va-et-vient.

Personnellement, je trouve l'idée du magazine électronique géniale.

R. PFISTER, CANADA

Valeurs suisses

En affirmant qu'«en votant pour l'UDC, vous votez pour les valeurs suisses», le secrétaire général de l'UDC Martin Baltisser dénature les points de vue. Je ne peux qu'espérer que les Suisses ouvrent

Un dernier pic avant de monter aux cieux.

C'est bien ce que l'écrivain Jacques Chessex nous laisse avec son livre posthume «Le dernier crâne de M. de Sade». Vendu en Suisse romande emballé sous cellophane avec la mention «Réservé aux adultes», ce dernier roman entre dans l'intimité des derniers mois de la vie du Marquis de Sade, écrivain pourfendeur de la morale et de l'Église. Bien sûr, impossible de ne pas entrer dans la littérature pornographique que ce dissident a rendu populaire et qui lui valu de passer plus de trente ans de sa vie en prison, où il mourut d'ailleurs. On n'échappera donc pas aux scènes de débauche du vieux marquis. Sa lente agonie nous mène jusqu'à sa tombe où il est enseveli en décembre 1814. C'est là que, quatre ans plus tard, l'aventure de son crâne débute lorsque le docteur Ramon le retire de sa tombe pendant le remaniement du cimetière. Commence alors l'épopée surnaturelle de cette relique. «Jamais il n'a tenu de ses mains ni contemplé de ses yeux une si belle et claire pièce que le crâne de M. de Sade, dont l'os luit, les orbites regardent et voient, la mâchoire ironiquement conservée rit d'un rire vainqueur et parle, oui parle tous les mots de l'œuvre et de la philosophie du marquis.» Un des confrères du médecin s'empare du fameux crâne et, avant que celui-ci ne disparaisse, a le temps de le mouler et d'en lâcher quelques copies sur le marché du mysticisme. Car l'objet aiguise les convoitises. «Il court, il court, le vrai crâne. Le premier et le dernier. Nous allons voir qu'il n'a pas fini de provoquer un certain nombre de rebondissements.» On suit donc sa trace jusqu'en 2009. On apprend ses méfaits, la malédiction et la fascination qu'il suscite. Et, génie de Chessex, soudain le narrateur devient acteur et se met en quête du crâne. On le retrouve à Berto, village de la plaine du Rhône. Son art de la description fait merveille. «J'étais arrivé à quatre heures, au moment où l'après-midi vire au roux, et déjà ascensionnent des fumées dans les cassures noires des vals. L'air sentait le thym chauffé aux pentes, la châtaigne mûre, le suint d'un troupeau proche autour duquel tournait un chien aboyant par intervalles.» Comme ayant un sixième sens, Chessex cherche son propre reflet dans la relique. «J'étais à la recherche d'un crâne. Et je ne le savais que trop: un crâne, c'est une Vanité plus ironique, plus tenace, plus nouée sur son os arrondi, ses orbites creuses et le rire de sa mâchoire en ruine, qu'aucun autre objet de désir ou de répulsion, masque ou jouet mensonger, tout juste capable de me distraire provisoirement de mon vrai sort.» Il ose les questions fatales. «Ce crâne était-il le mien, qui m'attendait pour me rappeler ma propre fin?» Et pour finir, comme à un ami surnaturel, l'auteur se confie. «Souvent objet bénéfique, j'ose affirmer qu'il me parlait avec une vraie sympathie, comme s'il m'approuvait et m'encourageait à me tenir à distance des bruits du monde, et plus gravement m'avertissait d'avoir bientôt à mourir.»

AW

Le dernier crâne de M. de Sade, de Jacques Chessex, Édition Grasset, 2010.

les yeux et mettent l'UDC hors-jeu lors des prochaines élections. Car à mon avis, la diffamation des autres modes de pensée et des étrangers ne fait pas partie des «valeurs suisses». Les personnes qui ne connaissent plus les valeurs chrétiennes – tel le conseiller national Oskar Freysinger qui a assimilé les islamistes à des nazis – devraient être exclus de tout conseil. Et il en va de même pour les conseillers nationaux Ulrich Schlüer ou Toni Brunner, agent secret lors des élections du Conseil fédéral, qui a sondé des gens à l'aide d'un microphone, pour ensuite transmettre ces informations à la presse. Une presse qui s'est naturellement rendue complice!

A. BRANDENBERG, CANADA

«Revue Suisse» électronique

J'entamerai prochainement ma huitième année de vie en Allemagne comme double nationale. Durant toutes ces années, j'ai beaucoup apprécié de pouvoir lire votre magazine de la première à la dernière page, confortablement installée devant le poêle ou dans le jardin. De même, ma mère, aujourd'hui décédée, avait toujours un grand plaisir à parcourir la «Revue Suisse», un petit morceau de Suisse pour ceux qui en vivent loin. Oui, même mon mari ne se lassait pas de feuilleter le petit journal au drapeau rouge à croix blanche.

En janvier, la première version électronique de la «Revue Suisse» est arrivée dans la boîte de réception de ma messagerie. Deux jours durant, elle est restée fermée, puis j'ai enfin pris la peine de cliquer dessus. Et savez-vous quoi? Après exactement cinq minutes, j'avais terminé. Je n'en ai lu que quelques articles.

Magazines, journaux et livres électroniques permettent sans doute de faire des économies. La préservation de l'environnement est certainement aussi un argument de poids, mais il me manque le rituel qui accompagne ce magazine et que de nombreux Suisses de l'étranger connaissent bien: le déballage, l'étude des titres, la prise en main du cahier et le bonheur de se plonger l'espace d'un instant dans un autre pays – sa patrie – et peut-être dans une nouvelle période de la vie.

M. LEIMBACH, ALLEMAGNE

Sensationnel

Je viens de recevoir ma première «Revue Suisse» en ligne. Plus que tout autre chose, j'y apprécie les liens que vous fournissez vers toutes sortes de sites Web tels que ceux du Musée national ou du château de Wildegg. Sensationnel et bien mieux que la version papier! Merci beaucoup!

R. MUELLER, CANADA

«REVUE SUISSE»: VERSION IMPRIMÉE OU ÉLECTRONIQUE?

Les Suisses de l'étranger ne disposant pas d'adresse e-mail ou dont l'adresse e-mail est inconnue des représentations suisses continuent de recevoir automatiquement la «Revue Suisse» en version imprimée. À cet effet, ils n'ont aucune démarche à entreprendre.

Les Suisses de l'étranger dont l'adresse e-mail est connue des représentations suisses reçoivent la «Revue Suisse» par voie électronique. S'ils souhaitent continuer de recevoir la version imprimée, ils peuvent en faire la demande à l'adresse www.swissabroad.ch. Il est à tout moment possible de modifier le mode d'acheminement, autrement dit de passer de la version électronique à la version papier et inversement.

Une agréable surprise

Début mars, la presse suisse présentait la nouvelle tenue de l'équipe nationale suisse de football dans un article intitulé «Le nouveau maillot arbore à nouveau la croix suisse». Croix absente des anciennes tenues. Peter Gilliéron, président de l'Association suisse de football, a expliqué lors de la présentation de la nouvelle tenue, qu'à l'occasion d'une manifestation des Suisses de l'étranger, il avait été violemment pris à partie en raison de l'absence de la croix suisse. Présent en 2008 à une table ronde lors du congrès des Suisses de l'étranger à Fribourg, intitulé «Suisse sans frontières – opportunités et dangers», Peter Gilliéron, alors secrétaire général de l'ASF, répondait à des questions posées par les Suisses de l'étranger présents. J'en ai profité pour faire part à Peter Gilliéron de mon mécontentement quant au fait que la croix suisse était absente du maillot de l'équipe nationale suisse de football. Pour moi, c'était comme un déni. J'ai demandé: avons-nous honte d'être suisses? À l'exception des Suisses, toutes les équipes présentes lors de la coupe d'Europe arboraient un maillot avec un emblème national.

Et bien voilà, les miracles existent. Ma critique a porté ses fruits. La nouvelle tenue, qui affiche la croix suisse, m'emplit de joie. Différentes interviews ont laissé transparaître la fierté et la joie des joueurs, notamment des jeunes, de porter sur la poitrine la croix suisse.

Une dernière chose quant au jeu: le recours à de jeunes joueurs lors du match contre l'Uruguay a clairement montré qu'Ottmar Hitzfeld est sur la bonne voie. Bravo!

E. STUDER, FINCHAMPSTEAD, ANGLETERRE
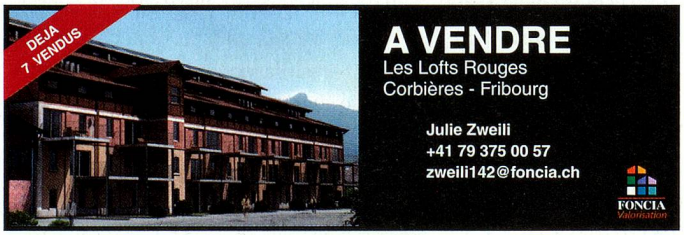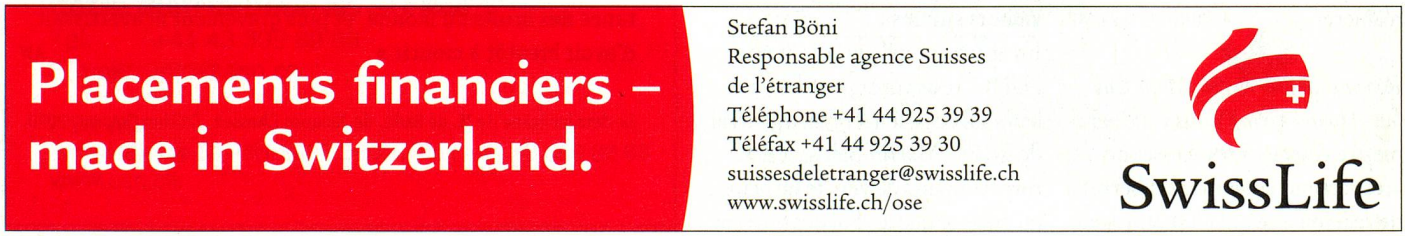
Publicités